



ANIMATION ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

Entreprendre.wapi, l'Agence de Stimulation économique de Wallonie picarde, soutient et accompagne les futurs entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprise en Wallonie picarde.

L'accompagnement à la création est destiné aux porteurs de projets et jeunes entreprises de moins de 3 ans. L'objectif est d'approfondir les multiples aspects du projet (vision, valeurs, business model et plan d'affaires...) et de proposer des outils d'optimisation des compétences entrepreneuriales et du potentiel des projets : culture du changement, créativité, intelligence stratégique, économie durable, innovation et internationalisation. Le processus d'accompagnement comprend également des dispositifs de facilitation à l'accès au financement.

Ce programme intégré d'accompagnement à la création vise à permettre :

- Aux personnes qui veulent entreprendre de formaliser leur idée en projet d'entreprise ;
- Aux porteurs de projet de concrétiser la création de leur entreprise ;
- Aux créateurs d'entreprises de moins de 3 ans de faire décoller leur nouvelle activité.



europe.wallonie.be

Budget total:
2.091.842,73 €

Budget FEDER:
836.737,09 €

Budget Wallonie:
1.255.105,64 €

www.enmieux.be



www.enmieux.be



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie



WE Wallonie
Entreprendre